



National 2019 - Show de la Rose Règlement provisoire

Cette année pour sa deuxième édition, le Show de la Rose comporte deux épreuves. Une épreuve en main et nouveauté 2019 : une épreuve montée !

Ces épreuves sont réservées aux poneys New Forest Livre A. Elles sont ouvertes aux étalons, juments et hongres, âgés de quatre ans et plus. Les juments suitées ne sont pas admises. Une épreuve en main supplémentaire pour les étalons sera éventuellement ouverte si le nombre d'engagés est significatif.

A - Epreuve en main

- Les poneys sont jugés à chaque instant dès le moment où ils pénètrent sur le terrain jusqu'au tour d'honneur.
- Tous les poneys de la même section entrent au pas, piste à main droite.
- Ils font un tour complet de la carrière au pas et s'arrêtent tous sur la piste.
- Le premier prend le trot pour rejoindre le dernier de la file et ainsi de suite. Quand tous les poneys ont individuellement trotté, l'ensemble des poneys marche au pas.
- Le juge procède à un premier classement. Les poneys sont alignés côte à côte, tête vers le public. Le premier à gauche.
- Quand tous les poneys sont alignés, le premier s'avance vers le juge pour être examiné au modèle. Le meneur présente son poney devant le juge à l'arrêt puis à sa demande il effectue un aller au pas et un retour au trot pour venir s'arrêter à nouveau devant le juge. Ensuite le poney rejoint le groupe à sa place d'origine.
- Le juge confirme ou pas son premier classement. Il peut également demander à tous les poneys de reprendre la piste au pas à main droite. Le juge désigne les poneys du premier au dernier ; ils viennent s'aligner à nouveau au milieu du terrain, face au public, dans l'ordre du classement.
- Le juge remet les flots aux poneys.
- L'ensemble des poneys reprend la piste au pas à main droite pour un tour d'honneur, les trois premiers font un tour supplémentaire.

Un assesseur sera présent pour aider le juge et les meneurs

B - Epreuve montée

1- Règles générales

- Ce style d'épreuves juge l'harmonie globale, la conformation, le type, les allures du poney sous la selle ainsi que sa soumission et son envie de bien faire.
- Il s'agit d'une épreuve qui se déroule en trois phases distinctes : une épreuve montée collective, une épreuve montée individuelle, une épreuve propre à la conformation du poney (modèle).
- Aucun poney ne peut être tenu par une aide extérieure.
- Les juges doivent être sélectionnés parmi les juges AFPNF formés à cette épreuve ou des juges du "panel" publié par le NFPB&CS

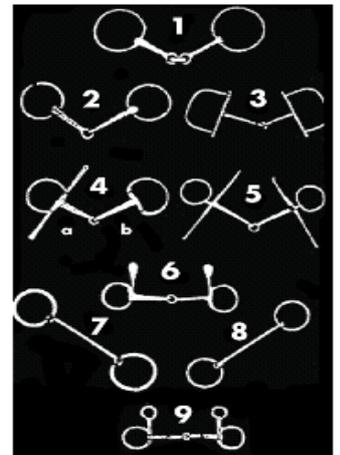
2-Règlement concernant les cavaliers :

- **Age** : pour participer, le cavalier doit avoir au minimum 8 ans révolus, 14 ans révolus pour monter un étalon. Il n'y a pas de limite d'âge supérieure.
- **Niveau** : Le galop 4 est le niveau minimum requis pour participer.

- **Les casques ou bombes** aux normes des concours FFE sont les seuls autorisés sur les concours de l'AFPNF. Un concurrent qui perdrait sa bombe ou dont la jugulaire serait détachée sera éliminé de la compétition.
- Les **boucles d'oreilles** et les **piercings sur le visage** sont interdits lors des épreuves montées de l'AFPNF.
- Les **éperons** sont interdits lors des épreuves montées de l'AFPNF
- Les cravaches de plus de 40 cm sont interdites (cravaches de dressage interdites)
- **Tenue vestimentaire** : l'impression générale doit être élégante. Les vêtements seront adaptés et confortables
- **Pantalons** d'équitation avec **des boots ou des bottes**
- Le cavalier porte **une veste** de couleur, sobre de préférence
- **Chemise** : chemise légère avec col et cravate uniquement ou chemise de concours classique
- **Les gants** sont recommandés

3-Règlement concernant les poneys :

- **Embouchures** :
 - Il est interdit de changer d'embouchure pendant toute la durée de l'épreuve
 - **Sont interdits** : les harnachements sans embouchure, les releveurs, les Pessoa
- Sont autorisés :**
- Seuls les mors avec canon en métal, en caoutchouc, en cuir ou en résine sont autorisés.
 - Le filet simple
 1. Filet à canon double brisure
 2. Filet à canon brisé (ordinaire, en caoutchouc, synthétique ou cuir)
 3. Filet de course
 4. Filet à olives :
 - a) avec branches
 - b) sans branches
 5. Filet à branches, autre type
 6. Filet à branches supérieures
 7. Filet à canon en caoutchouc, cuir ou synthétique, sans brisure
 8. Filet sans brisure
 9. Filet Baucher
 - Le Pelham
 - Les brides



- **Selle** : L'idéal est la selle mixte à quartiers longs ou la selle de dressage, avec ou sans tapis.

NB : Nous ne demandons pas d'investir dans du nouveau matériel, la selle d'obstacle conviendra. Mais elle doit être adaptée à la morphologie du poney. Le juge est libre d'apprécier si la selle convient ou pas et d'en faire la remarque. Un poney dont la selle n'est pas adaptée au poney ne lui permettra pas d'évoluer correctement.

- Harnachement supplémentaire : aucun enrênement n'est autorisé.
- **Tapis** : quand il y en a un, il doit être le plus discret possible. Le tapis carré "chabraque" n'est pas conseillé.
- **Guêtres et protèges boulets** : sont interdits

4-Déroulement de l'épreuve

- Aucun poney ne peut entrer sur le terrain une fois que la porte est fermée.
- Les poneys sont jugés à chaque instant dès le moment où ils sont entrés sur le terrain jusqu'au tour d'honneur.
- Le choix de la tenue du cavalier et le harnachement du poney doivent être soignés et propres. Seul le poney est jugé, pas son cavalier. Toutefois, le cavalier doit être en harmonie avec le poney.
- Lorsqu'un poney est susceptible de créer un danger pour lui-même ou pour les autres, le juge a le pouvoir de demander qu'il quitte le terrain. La décision du juge est irrévocable et ne peut pas être contestée.
- Les concurrents ne peuvent pas quitter le terrain pendant le jugement sans avoir l'autorisation du juge.
- Dans le cas où un cavalier tombe de son poney, il est éliminé et doit sortir du terrain à pied, l'animal étant conduit en main hors du terrain. Aucun changement de cavalier n'est autorisé au cours d'une épreuve.

⇒ Déroulement de l'épreuve montée collective

- **Les poneys entrent en lot au pas sur la carrière à main droite**

Sur indication du juge (ou de son assesseur) :

- Ils prennent le trot
- Ils prennent le galop
- Ils repassent au trot
- Ils changent de main dans la diagonale
Ils reprennent le galop directement (sauf si le juge en décide autrement)
- Ils repassent au trot
- Ils passent au pas
- Ils viennent s'aligner, à l'endroit et selon l'ordre indiqué, les uns à côté des autres. Ce sera sur un bord du terrain, hors de l'aire d'évolution de l'épreuve individuelle.

Chaque changement d'allure est imposé par le juge ou son assesseur. La reprise collective doit rester ordonnée, sans cohue, le cavalier ne se servant pas d'un autre poney comme d'une aide extérieure au freinage.

Les poneys sont ensuite jugés individuellement

⇒ L'épreuve montée individuelle

Sur indication du juge (ou de son assesseur)

- Ils s'avancent un par un et s'arrêtent **devant** (jamais derrière) le juge qui leur demandera s'ils ont bien compris la reprise à effectuer.
 - ➔ **Il n'y aura pas de lettre sur le terrain**, le tableau et le dessin ci-dessous sont une aide à la compréhension. Le terrain sera de grande dimension, similaire à un terrain d'obstacle.
- Le poney quitte le juge (placé non loin de la lettre B) au pas jusqu'à la piste en direction de A

